

Rapport du comité d'élection

Kenny Caya,
Valentina Herrera,
Rosanne Poulin

Lors de l'assemblée du 13 avril 2018, les personnes suivantes ont été mises en candidature pour ces postes. Lors du scrutin tenu les 2, 7 et 9 mai, ils ont reçus le nombre de votes suivants :

Président

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Domingo	Amarillo Brillantes	x			92
Ousmane	Daba		x		
Paolo	D'angelo	x			10
René	Fortier		x		
Anastas	Kovalakis			x	
Luc	Lafontaine	x			45
Yvan	Roy		x		
Bora	Sean		x		
Panayotis	Serfas *	x			96
Marianna	Vassuliou	x			7

Vote abstention, annulé, rejeté ou invalide 3
Total 253

Vice-Président

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Jean-François	Coupal*	x			Acclamation
Ousmane	Daba		x		
Gerrardo	Di Ionno			x	
Medhi Ben	Kalifa			x	
Bora	Sean		x		

Secrétaire-Archiviste

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Michael	Loranger-Brassard*	x			Acclamation
Melissa	McNicoll			x	

Secrétaire-financier

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Benoit	Bergevin			x	

Minh	Pham			x	
Josée	Sevigny *	x			Acclamation
Christian	Vieru		x		

Trésorier

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Benoit	Bergevin			x	
Alex	Piques*	x			Acclamation
Christian	Vieru		x		

Syndics (3)

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Sorina	Botescu*	x			112
Steve	De Tonnancourt*	x			183
Yosri	Jebali	x			80
Sylvie	Juteau*	x			129
Bora	Sean		x		
Danielle	Smith	x			109

Vote abstention, annulé, rejeté ou invalide

3

Total

616

Gardes (2)

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Franco	Bruno*	x			146
Marie-Claude	Dupont			x	
Roger	El-Achkar			x	
Andrew	Galley	x			143
Valentina	Hererra		x		
Eric	Tellier *	x			148

Vote abstention, annulé, rejeté ou invalide

2

Total

439

Guide

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Iosif	Fuss	x			27
Michel	Jean	x			87
Martin	Lévesque*	x			124

Vote abstention, annulé, rejeté ou invalide

15

Total

253

Comité d'arbitrage

Prénom	Nom	acceptée	refusée	N-E	votes
Domingo	Amarillo Brillantes *	x			123
Marie-Claude	Benoit	x			33
Jean-François	Coupal		x		
René	Fortier	x			86
Martin	Lévesque*	x			111
Melissa	Mcnicoll			x	
Eric	Tellier	x			60
Danielle	Smith	x			35
Vote abstention, annulé, rejeté ou invalide					9
Total					457

* membres élus

Suite aux élections, le comité a reçu 2 contestations

Une de M. Gerardo Di Ionno, concernant son éligibilité et une de M. Domingo Amarillio-Brillantes qui soulève 4 points de contestations soit : élection des scrutateurs, une libération syndicale ayant donné de la visibilité à un candidat, éligibilité d'un candidat et l'urne électoral qui a été laissée le 2 et le 7 mai ouverte à la falsification.

Le comité d'élection reconnaît que la candidature de M. Gerardo Di Ionno aurait dû être acceptée en fonction de son ancienneté générale et qu'ils ont basé leur décision sur son ancienneté de statut. De plus, M. Di Ionno n'a jamais mentionné lors de l'appel qu'il avait plus de deux ans d'ancienneté. Le comité n'avait aucune obligation de fournir à M. Di Ionno le Manuel d'élection dans les sections locales et celui-ci était disponible au local syndical pour consultation.

Pour ce qui est des points soulevés par la contestation de M. Domingo Amarillio-Brillantes : les scrutateurs reconnaissent que leur nomination n'a pas été soumise à la ratification par les membres. Il n'y a eu aucune preuve de fourniture concernant l'utilisation par un candidat du temps de libération afin de faire une campagne électorale. Le temps de libération a été utilisé aux fins prévus par les statuts et règlements du syndicat. Le troisième point est répondu plus haut. Pour ce qui est de l'urne électoral, les scrutateurs sont d'accord avec le fait qu'elle a été laissée le 2 mai uniquement (tel que demandé) sans être scellée mais cadenassée dans le champ de vision de la caméra du syndicat et que le 7 mai elle était scellée.

Suite à ces contestations, les scrutateurs recommandent de reprendre les élections à partir du vote sur les candidats en ajoutant la candidature de M. Gerardo Di Ionno et de tenir un vote aussi sur le poste de Vice-Président. De plus, ils recommandent que leurs candidatures soient passées au vote par les membres.

Les scrutateurs recommandent que les appels fait aux candidats, lors d'une prochaine élection, soient enregistrés pour éviter des discussions inutiles ou des mauvaises interprétations.

Kenny Caya,

Valentina Herrera,

Rosanne Poulin

Le comité d'élection